



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC

Commission jeunes

Regroupement jeunes compétiteurs
2016_2017

Bilan des années précédentes

Les jeunes sont satisfaits de se rencontrer pour s'entraîner et ensuite participer côte à côte aux compétitions.

Pour la plupart d'entre eux le niveau a bien progressé.

Regroupement pour la nouvelle saison

Pour cette année, en plus des samedi après-midi, il leur est proposé un WE complet, avec hébergement au CDFAS en début de saison extérieure.

Calendrier

Demi-journées (de 14h à 19h) au CDFAS

Samedi 15 octobre (cette date n'étant pas possible au CDFAS, le club de Sarcelles a proposé de nous accueillir)

Samedi 19 novembre

Samedi 7 janvier

Samedi 18 mars

Puis le WE dont la date sera fixée ultérieurement.

Recrutement :

Sur la base du volontariat, le nombre de places étant limité, les jeunes doivent se faire connaître le plus rapidement possible (avant le 10 octobre)

Jeunes concernés :

Ils doivent avoir au moins un an de licence et être capable de tirer à la distance de compétition en salle.

Leur matériel : un arc personnel ou fourni par le club (éviter les arcs d'initiation), au moins 9 flèches identiques et en état, un carnet de tir.

Les compétitions :

Les jeunes seront invités à participer à un certain nombre de concours du département :

En salle : les deux étapes de la DDJ, le championnat départemental et un autre concours salle au choix (afin de pouvoir rentrer dans le classement national)

En extérieur : les étapes de la DDJ puis au moins un autre concours (si possible un fita)

Cela sera à voir avec les jeunes en fonction du niveau acquis.

Coût du stage

L'année précédente il était demandé 70€ par archer (cela représente l'inscription aux compétitions, le département prenant en charge la location des salles et la rémunération du BE)

Le projet de regroupement prévoit, en plus des entraînements habituels, un WE complet pour la préparation à l'extérieur, avec hébergement au CDFAS.

Cet hébergement revient à 50€ par personne.

Il a été décidé ce qui suit :

Le département prend en charge la moitié de celui-ci, mais il faut qu'il y ait engagement ferme dès l'inscription car en cas de désistement le CDFAS facture malgré tout la totalité.

Le coût global revenant aux familles sera donc de $70 + 25 = 95€$.

Afin de finaliser l'engagement sur la totalité du stage, il sera demandé à l'inscription :

- Un chèque de 70€,
- Un chèque de 25€ (qui ne sera encaissé qu'au moment du WE),
- Un chèque de caution de 25€ qui sera rendu lors du WE

Si un jeune renonce au WE en cours de route, les deux chèques de 25€ seront encaissés (le CDFAS réclamant cette somme au département)